

Objectifs de la formation

La licence mention Études théâtrales de l'université Paris 8 est axée sur des approches variées de l'histoire et de l'esthétique du théâtre et sur la connaissance approfondie de la création théâtrale actuelle (œuvres, métiers, politiques culturelles et économie du spectacle). Elle a pour premier objectif de former des étudiant.e.s aux éléments fondamentaux du spectacle vivant et de les accompagner dans l'acquisition et l'exercice d'un esprit critique et d'une méthodologie de travail rigoureuse. Elle a une double spécificité : garantir un équilibre entre cours théoriques et cours pratiques, dispensés par l'équipe pédagogique et des professionnel.le.s du spectacle qui interviennent dans les cours et ateliers ; et proposer une ouverture vers les formes et pratiques théâtrales extra-européennes.

La première année de licence (L1) est destinée principalement à la découverte et à l'acquisition d'un socle de connaissances de base de la discipline, notamment dans les matières suivantes : histoire du théâtre, analyse de spectacle, esthétique, politique culturelle et pratique théâtrale.

La deuxième année (L2) approfondit les acquis et compétences de la première année en se concentrant sur des périodes historiques spécifiques (XIX-XX^e siècles) ou des formes théâtrales issues d'autres aires culturelles. Plusieurs enseignements sont consacrés à la découverte des métiers du théâtre et à la rencontre avec les professionnels du secteur.

La troisième année (L3) propose des aspects plus précis sur la discipline et ouvre des réflexions sur les méthodes d'analyse et de recherche, théorique et/ou pratique, en lien avec le Master Théâtre, Performances et Sociétés (TPS) ainsi que le master Projet Culturel Artistique International (PCAI) et la méthodologie du mémoire universitaire. Le champ des études théâtrales et du spectacle vivant vient aussi s'articuler avec d'autres sciences humaines telles que la sociologie, la philosophie, l'anthropologie ou l'ethnoscénologie. Cette troisième année donne la possibilité aux étudiant.e.s d'affiner leur parcours académique tout en entamant une pré-professionnalisation (stage et possibilité de mener un projet tutoré en recherche-création).

Cette formation peut mener à diverses formes de professionnalisation et à divers métiers tels que metteu.se.r en scène, dramaturge, auteur.e, scénographe, critique, chargé.e. de production ou administrat.rice.eur d'un théâtre ou d'une compagnie ainsi qu'aux métiers de la recherche et de l'enseignement. La formation ne s'apparente pas à une formation technique ou pratique qui enseigne les métiers par exemple de comédien ou de régisseur, mais est complémentaire de ce type de formation (ex : conservatoire ou école de théâtre).

Inscription de la formation dans les orientations pédagogiques et les priorités de l'établissement

La licence mention Études théâtrales s'inscrit pleinement dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de notre établissement notamment celles liées au projet du PIA avec un accent particulier sur l'accueil, l'accompagnement et les réussites étudiantes garantissant une formation riche et inclusive. L'internationalisation de la formation reflète les profils des enseignants-chercheur.e.s rattaché.e.s à l'UR Scènes du Monde et notamment de l'axe ethnoscénologie qui interroge les pratiques et cultures théâtrales intra et extra-européennes. Notre licence intègre des étudiant.e.s de diverses origines à travers Campus France (notamment en provenance d'Afrique, Asie, et Maghreb) et le programme ERASMUS Plus (Italie et Allemagne par exemple), ce qui crée une communauté étudiante diversifiée et interconnectée. Afin d'assurer l'accessibilité et l'équité de notre offre de formation, plusieurs dispositifs et modes d'accompagnement personnalisés sont mis en place en faveur des étudiant.e.s en situation de handicap, des étudiant.e.s salarié.e.s, et celles et ceux en reprise d'études. Les enseignements de langues au sein de la formation font l'objet de cours spécifiques tel que « *L'italien à travers le théâtre* » permettant à nos étudiant.e.s d'approfondir et mettre en application des compétences sociolinguistiques propres à la discipline. Les réussites de tou.te.s nos étudiant.e.s sont assurées à la fois par des dispositifs spécifiques comme les modules M2E et M3P, l'organisation des journées de pré-rentrée, des bilans individuels en L3 et des stages pré-professionnalisants, mais aussi des collaborations entre tuteur.ice.s et responsables de diplôme. La valorisation des expériences de la vie étudiante est encouragée à travers des initiatives comme les

projets théâtre menés dans le cadre des « Cordées de la réussite », illustrant l'importance que nous accordons à l'expérience étudiante au-delà des enseignements académiques dans une dynamique forte avec les enjeux socio-économiques du territoire. En plus, le département Théâtre entretient de solides partenariats avec des centres dramatiques nationaux, notamment en Seine Saint-Denis, avec le TGP (Théâtre Gérard Philippe) et le Théâtre de La Commune, ainsi qu'avec des institutions théâtrales et culturelles de Paris et d'Île-de-France, tels que le Théâtre de la Colline et le 104 ; et une convention pluriannuelle est en place avec l'Académie Fratellini.

Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines du 1^{er} et 2^{ème} cycle

Dans une perspective d'articulation de la licence Études théâtrales avec les autres licences de l'université, l'EC3 Découverte de la L1 au S1 permet une ouverture vers des cours disciplinaires dispensés dans l'université et inversement, l'EC Propédeutique permet l'accueil d'étudiant.e.s d'autres parcours de formation. Dans une idée de progression pédagogique et de complémentarité entre la licence et les deux parcours de master de notre mention, plusieurs dispositifs sont mis en place par l'équipe pédagogique du département, notamment : en L3 l'EC Tremplin Master qui prépare les étudiant.e.s à la rédaction de leur projet de recherche, ou recherche-création de master ; la mutualisation de certains cours de pratique théâtrale ; et des réunions d'information pour les étudiants de L3 dès le premier semestre afin de les orienter dans leurs projets.

Au niveau de l'établissement, si une réorientation est possible entre le 1^{er} et 2^{ème} semestre de la L1 dans le cadre du dispositif SCUIO-IP, les méthodologies et expériences acquises par nos étudiant.e.s peuvent également leur permettre d'envisager une réorientation vers d'autres disciplines du spectacle vivant en L2 et/ou L3 (cinéma, danse par exemple) au sein de notre établissement ou dans d'autres formations. Ces aménagements s'inscrivent dans les orientations du schéma directeur pour la réussite étudiante de l'université Paris 8, qui vise à accompagner les parcours, favoriser la continuité des apprentissages et soutenir l'adaptation des étudiant.e.s à leurs projets.

Par ailleurs, le département Théâtre est lié par une convention avec l'Académie Fratellini, école nationale supérieure de cirque (CFA) qui ouvre deux ateliers par an aux étudiant.e.s de L1 de notre formation. Les apprentis de l'Académie Fratellini suivent deux cours par an au département Théâtre, en L2 dans le cours de scénographie et sont accompagnés individuellement en L3 dans la rédaction de leur dossier artistique en lien avec leurs pratiques circassiennes par les titulaires du département.

Dans une perspective de croisement entre les niveaux de formation et les disciplines de notre UFR, le département théâtre organise chaque année un Festival de Théâtre Universitaire au niveau national au cours duquel les étudiant.e.s de licence et master travaillent en synergie et accueillent dans leur programmation des spectacles réalisés par les formations voisines d'autres universités.

Opportunité de la formation au regard des enjeux sociétaux et des besoins économiques du secteur professionnel concerné

La Licence Études Théâtrales prépare les étudiant.e.s à comprendre et à s'inscrire pleinement dans l'environnement social et économique de la production, la création et/ou la diffusion théâtrale, ainsi que de la recherche. Au niveau local, la licence a construit des liens privilégiés (population étudiante, partenariats formels ou informels) avec de nombreuses structures théâtrales, artistiques et culturelles du département dont les conventions sont en cours de rédaction. Aussi, la mise en place du Conseil de perfectionnement Théâtre / Cinéma, garantit et favorise l'adéquation entre les contenus et les modalités pédagogiques avec les besoins du marché du travail. La présence de professionnels lors de ce conseil et leur participation aux enseignements est un gage d'employabilité pour nos futurs diplômés. Dans une perspective plus vaste, au niveau national et international, l'articulation de la diversité de la population étudiante, l'ancrage territorial et la richesse des relations

internationales rend en partie compte des opportunités de la formation en regard des enjeux actuels de notre milieu socio-professionnel. Par rapport à d'autres formations similaires en Île-de-France, et plus précisément la Licence Arts du spectacle : cinéma et théâtre de l'Université Paris Ouest, elle se distingue nettement, dans la mesure où elle est vouée aux enseignements théorico-pratiques du théâtre dans le cadre unique de l'UFR « Arts, philosophie, esthétique », qui permet des échanges et des mutualisations transdisciplinaires avec les autres départements et leurs enseignements.

Ainsi, loin de se limiter aux scènes conventionnelles de la création théâtrale, la licence Études théâtrales, en articulant théorie et pratique, prépare les étudiants à ces formes d'engagement artistique et social. Elle les dote d'outils pour concevoir, animer et évaluer des projets à forte dimension humaine et territoriale, répondant ainsi aux politiques publiques d'accès à la culture et de cohésion sociale. Ces compétences émergentes sont d'autant plus valorisées qu'elles répondent aux enjeux contemporains de démocratisation culturelle, d'action éducative et de cohésion sociale.